

## compte rendu de la réunion bureau du 09 novembre 2023 - 20h00

Marie ASTRUC, **présidente** : présente  
Patrice BOUILLAGUET, trésorier : présent  
Pierre BOURJADE, VTT-BRIVE-ROCA : présent  
Guy BURGUET, brevets : présent  
Jean-François CHAUDIÈRES : présent  
Alain COURNEIL, secrétaire, gazette, internet : excusé  
Magne ENGBLAD : présent

Chantal LEGOUFFE, secrétaire adjointe : présente  
Laurent MONS, vice-président : excusé  
Francis MONTEIL, vie du club : présent  
Joël MOULIN, rando des coteaux : excusé  
Martine MOULIN, projets féminines : présente  
Marinette RASTOIX, trésorière adjointe, salle : présente

**1 - Approbation du compte rendu de la réunion du jeudi 05 octobre 2023** : adopté.

### **2-Situation financière du club**

Patrice présente la situation financière du club à la clôture de l'exercice au 30 septembre 2023.

Il en résulte une baisse de la trésorerie d'environ 4000 €.

Le budget prévisionnel 2024 est établi sur les mêmes bases que celui de 2023.

En octobre, les dossiers de demandes de subventions, de fonctionnement et exceptionnelles pour Brive-Rocamadour, ont été déposés à la mairie et au Conseil départemental.

### **3-Assemblée générale du club le samedi 18 novembre 2023**

La convocation à l'AG, transmise par mail et présente sur le site depuis le 24 octobre, a été renvoyée le 09 novembre car plusieurs adhérents ne l'avaient pas reçue.

L'AG débutant à 10 h 30, il est souhaitable que les membres du bureau soient présents dès 10 h.

Monsieur le Maire étant retenu par des engagements antérieurs, il nous prie de bien vouloir l'excuser.

Il sera représenté par monsieur Philippe DELARUE, maire-adjoint en charge des sports.

Nous n'avons à ce jour aucune candidature pour l'entrée au bureau. Or il est impératif de remplacer Alain COURNEIL en tant que secrétaire.

### **4-Dossier licence 2024**

Pour la licence 2024, le certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive n'est plus obligatoire. À l'obligation de produire un certificat se substitue une notion de sensibilisation et de responsabilisation du futur licencié. Lors de son inscription le licencié devra compléter un nouveau questionnaire de santé et produire une attestation sur l'honneur.

Le dossier de demande de licence pour 2024 sera donc modifié.

Un document va également être élaboré pour les double affiliés et les sympathisants.

## **5-Brive-Rocamadour 2024**

La commission Brive-Rocamadour s'est réunie le mercredi 08 novembre 2023.

Patrice présente le projet de la prochaine édition programmée le dimanche 24 mars 2024. L'intitulé sera : « Randonnée Brive-Rocamadour et sur les sentiers de Rocamadour ».

Du site de la base nautique de Lissac-sur-Couze, partiront les vététistes et les gravel pour Rocamadour, puis les vélos sur route pour l'aller-retour Lissac-Rocamadour-Lissac.

La halle de Martel est réservée pour les inscriptions du 40 km et le ravitaillement du 80 km, VTT et Gravel.

Au foyer rural, mis gracieusement à notre disposition par la mairie de Rocamadour, se feront les inscriptions de la marche et du trail non chronométré.

L'arrivée des cyclistes, VTT et gravel, est prévue au Logis hôtel restaurant Bellaroc, équipé d'une terrasse et à proximité du foyer rural.

Une formule plateau repas est proposée par le Bellaroc.

Un poste de lavage des vélos est prévu au foyer rural et des douches au stade de rugby situé à environ 1,5 km.

Pour la logistique et les ravitaillements, Patrice précise que la sur-qualité doit être remplacée par de la juste qualité. Plus besoin d'un grand chapiteau ni d'un groupe électrogène, moins de camions loués, buvettes avec des gobelets consignés.

Cauvaldor (communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne) prêtera du matériel.

Il faudra limiter les transports d'eau. Pour l'alimentation une étude est en cours avec Carrefour Pro.

Il est impératif de calculer le nombre de bénévoles indispensables à chaque poste en fonction des horaires.

Il faut également prévoir de remplacer Michel pour l'impression des étiquettes.

Les horaires de départ et les différents tarifs (en ligne et sur place, FFCT et non FFCT) ont été fixés.

Marie fait le point pour le contact avec les partenaires.

Pierre propose de réaliser la plaquette de communication.

## **6-Maxi-Verte 2025**

Le Comité départemental de la Corrèze de cyclotourisme s'est porté candidat pour l'organisation de la Maxi-Verte 2025 et sa candidature a été retenue par la fédération. Elle sera organisée à la base nautique de Lissac-sur-Couze du 29 mai au 1er juin 2025.

Les clubs locaux de cyclotourisme sont sollicités pour apporter leur soutien à cette manifestation. Le bureau décide de répondre favorablement à cette demande.

## **7-Informations et questions diverses :**

- Marie communique le mail de remerciement de Luc ROUMAZEILLE, président de France Alzheimer Corrèze, pour le don de 200 € du CVG à l'association.
- Dates et lieux des différentes AG : FFCT les 09 et 10 décembre à Troyes, Codep 19 le 06 janvier 2024 à Ussel et Coreg Nouvelle-Aquitaine le 27 janvier 2024 à Bergerac.